

3. MAISON TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE

Historique

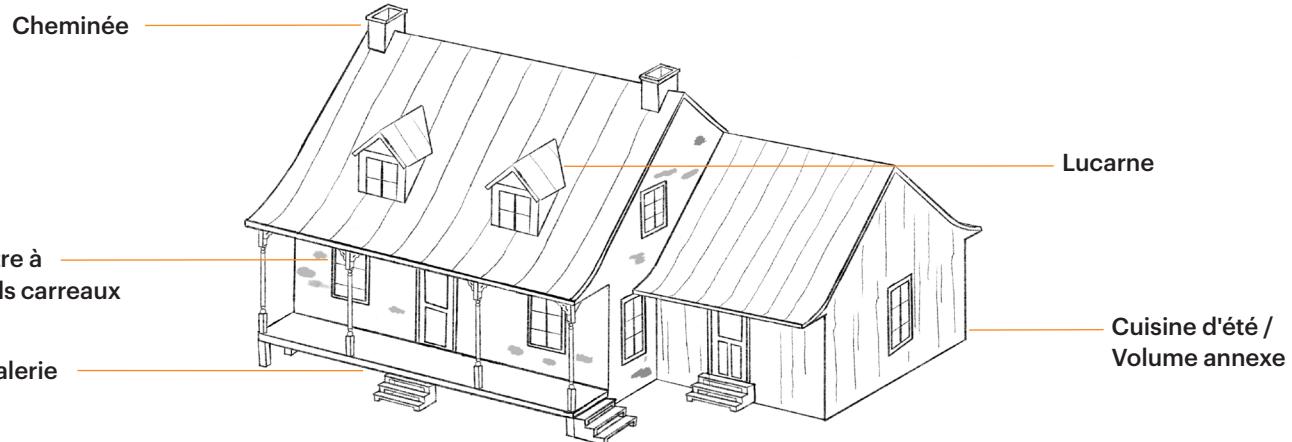
Avec l'implantation massive de l'architecture classique britannique dans la première moitié du 19^e siècle, l'architecture domestique puise librement à ce nouvel apport stylistique et aboutit à une synthèse originale connue sous le nom de maison traditionnelle québécoise qui domine les paysages bâtis ruraux de 1840 à 1890 environ.

L'amalgame de l'architecture d'esprit français avec l'architecture néoclassique anglaise aura pour aboutissement la mise en forme d'un type d'habitation répondant à des contraintes fonctionnelles,

économiques et climatiques variant plus ou moins fortement en fonction du lieu d'érection et du statut social de ses occupants. Ainsi, la maison traditionnelle québécoise connaît plusieurs variantes : du petit corps de logis dépouillé et implanté en milieu rural, elle peut prendre la forme d'une habitation villageoise plus développée et ornementée.

Malgré sa versatilité, la maison traditionnelle québécoise possède des caractéristiques récurrentes qui permettent d'en définir le style.

Composantes principales



Caractéristiques distinctives

- Volume généralement d'un étage et demi, formé d'un carré en pierre, en brique ou en bois pièce sur pièce, le plus souvent légèrement exhaussé du sol;
- Présence d'une galerie et d'un escalier;
- Toiture à deux versants à pente moyenne (45 degrés) recouverte de tôle traditionnelle ou de bardeaux de cèdre;
- Toiture qui se prolonge souvent au-delà des murs avant et arrière grâce à des larmiers incurvés (partie légèrement recourbée à la base du toit) protégeant ainsi une galerie aménagée en façade;
- Composition symétrique de la façade;
- Cuisine d'été reproduisant à plus petite échelle les caractéristiques du corps de logis principal dans son prolongement longitudinal ou transversal ;
- Murs extérieurs en maçonnerie de pierre ou de brique ou en parement de bois (planches à l'horizontale ou à la verticale et bardeau de cèdre);
- Souches de cheminée généralement dans le prolongement du mur pignon;
- Ouvertures nombreuses, dont des fenêtres à double battant à grands carreaux;
- Lucarnes à fronton ou à pignon permettant d'éclairer les combles;
- Ornementation généralement sobre composée de chambranles et de planches cornières. Les variantes plus cossues proposent des décors plus éclectiques (aisseliers, corniches, balustrades, boiseries ornementales, etc.).

3. MAISON TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE

Conseils de rénovation patrimoniale

1. Toiture	
1.1	Conserver la forme d'origine, à deux versants droits et larmiers incurvés, incluant la pente d'origine de 45° environ.
1.2	Privilégier les revêtements de qualité (tôle à la canadienne, à baguettes, pincée ou profilé semblable ou bardeau de bois)
1.3	En cas d'ajout ou de réfection de lucarnes, privilégier un modèle à pignon ou à fronton. Les disposer de façon régulière. Utiliser le même modèle que celui des fenêtres principales.
1.4	Prioriser les modifications et ajouts sur le versant arrière.

2. Revêtements muraux	
2.1	Privilégier des matériaux nobles et durables (planche ou bardeau de bois, pierre naturelle, brique d'argile) au cachet authentique.
2.2	Éviter les revêtements contemporains (vinyle, fibre de bois comprimée, pierre de béton, autres revêtements similaires) à l'aspect synthétique, à la durée de vie limitée et à l'entretien plus difficile.
2.3	Porter une attention particulière aux détails de finition (planches cornières, moulures, etc.) et les conserver, les restaurer ou les remplacer à l'identique selon leur état.

3. Fondation (en moellon)	
3.1	Maintenir les fondations en moellon au sec le plus possible.
3.2	Vérifier l'état des joints de mortier périodiquement et refaire les joints lorsqu'il y a effritement.
3.3	Éviter d'imperméabiliser les fondations en moellon par l'intérieur. Imperméabiliser par l'extérieur et privilégier l'installation d'un drain français avec l'aide d'un professionnel.
3.4	Privilégier l'utilisation d'un crépi sur les parties extérieures hors sol, ce qui protège les joints, et l'entretenir périodiquement.
3.5	Consulter des professionnels dans le cas de problèmes majeurs ou structuraux

3. MAISON TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE

Conseils de rénovation patrimoniale (suite)

4. Portes et fenêtres	
4.1	Conserver la disposition symétrique, le positionnement vertical et les dimensions des ouvertures d'origine ainsi que leur style architectural.
4.2	Privilégier le bois peint, autant pour les portes que pour les fenêtres
4.3	Conserver les portes en bois anciennes ou choisir un modèle de porte traditionnelle, souvent vitrée en partie haute avec caissons moulurés en partie basse.
4.4	Installer un seul modèle de fenêtre, à double battant à quatre, six, huit ou douze carreaux, dépendamment de ses dimensions, et prioriser des croisillons à l'extérieur du vitrage.
4.5	Conserver ou ajouter des chambranles en bois à tête moulurée pour encadrer les ouvertures.

5. Éléments en saillie	
5.1	Tendre vers une cohérence et une harmonisation des éléments composant toutes les galeries et conserver ou rétablir, si possible, leur emplacement et leurs dimensions d'origine.
5.2	Porter une attention particulière à leur qualité de conception en privilégiant l'utilisation de poteaux carrés ou tournés, de barrotins carrés ou tournés fixés sous la main-courante d'un garde-corps et d'ornementation respectant le style architectural.
5.3	Prioriser le bois qui demande un entretien plus régulier, mais qui permet le remplacement de composantes « à la pièce » contrairement aux matériaux synthétiques qui ne peuvent être entretenus.
5.4	Poser le même revêtement sur la toiture des galeries que sur la toiture principale.
5.5	Conserver le style des cheminées et les entretenir comme élément architectural extérieur et intérieur, le cas échéant, selon leur composition traditionnelle (maçonnerie de brique ou de pierre, recouvrement en crépi ou en tôle, etc.). Vérifier la réglementation en vigueur concernant son usage fonctionnel.



3. MAISON TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE

Conseils de rénovation patrimoniale (suite)

6. Agrandissements	
<p>6.1 Mettre en valeur le corps principal du bâtiment en planifiant une annexe de taille inférieure.</p>	
<p>6.2 Conserver l'intégrité de la façade principale en évitant tout agrandissement avant, sauf s'il s'agit d'une galerie ou d'un porche.</p>	
<p>6.3 Privilégier les agrandissements en façade latérale, en retrait de la façade avant du bâtiment à la façon d'une cuisine d'été, ou en façade arrière, le moins visible possible de la rue.</p>	
<p>6.4 S'inspirer des caractéristiques architecturales du corps principal (forme et pente du toit, matériaux des revêtements, style cohérent des ouvertures et de l'ornementation, etc.).</p>	



Il est important de noter que des règles s'appliquent à tout projet d'agrandissement et qu'il vous faut vous assurer de la conformité de votre projet aux normes en vigueur. Notez aussi qu'il est obligatoire d'obtenir un permis avant de lancer les travaux d'agrandissement de votre habitation.

Par ailleurs, avant de déposer votre demande de permis, il est nécessaire de vérifier la réglementation applicable à votre propriété en consultant l'outil [Info-règlements](#) ou en contactant la Ville à travers la section Mon Dossier du site web ou en appelant au 311.